

2023 ANNÉE TRANSITOIRE LES CONSIGNES DE TRI ÉVOLUÉS

Le tri des emballages se simplifie et votre bac devient trop petit.
Le SMETOM-GEEODE vous propose à compter du 16/01/2023 de déposer le surplus à coté de votre bac dans un **sac transparent**.

Où puis-je trouver les **sacs transparents** ?

- Achat dans le commerce;
- ou gratuitement au siège du SMETOM-GEEODE (1 rouleau de 25 sacs par habitation pour l'année)



ATTENTION

Pour que votre sac soit collecté celui-ci doit être obligatoirement **transparent**.

* Déposer vos papiers de préférence de le bac de tri.